

# Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 02 mai 2023

**Présents :** Philippe TARTIÈRE, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN, Élia CALE, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE

**Excusés :** Dominique CHATRAS (pouvoir à Philippe TARTIERE), Bruno SAMSON (pouvoir à Bruno MAUGUE) **Absent :** Amaury ROUGET

**Secrétaire de séance :** Nicolas COMBY.

➤ **Début à 21h30.** Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

## 1. - Approbation du procès-verbal du 4 avril 2023

Vote à l'unanimité

## 2. - Délégations données au Maire - Information du conseil municipal

Informations particulières : Marine Tartière a souhaité démissionner de son poste de conseillère municipale pour des raisons personnelles.

## 3. - Vote du Compte Financier Unique 2022

Le C.F.U remplace les anciens « compte de gestion » et « compte administratif »

Consultation des documents distribués en séance.

Présentation du compte financier unique par nature



### Commune de Cournols PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

BUDGET PRINCIPAL		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE	
RECETTES	Recettes réalisées	85 524,99 €	179 084,59 €	264 609,58 €	
	Restes à réaliser	91 269,62 €	- €	91 269,62 €	
DEPENSES	Dépenses réalisées	103 270,86 €	135 664,40 €	238 935,26 €	
	Restes à réaliser	35 715,19 €	- €	35 715,19 €	
Différences entre les titres et les m		Solde des réalisations	- 17 745,87 €	43 420,19 €	25 674,32 €
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés	- 15 433,22 €	89 109,17 €	73 675,95 €
Solde ou résultat de clôture		Excédent/déficit	- 33 179,09 €	132 529,36 €	99 350,27 €
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)	55 554,43 €	- €	55 554,43 €
<b>Résultat cumulé</b>		<b>Excédent / déficit</b>	<b>22 375,34 €</b>	<b>132 529,36 €</b>	<b>154 904,70 €</b>

BUDGET ASSAINISSEMENT		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE	
RECETTES	Recettes réalisées	15 642,00 €	20 500,39 €	36 142,39 €	
	Restes à réaliser	- €	- €	- €	
DEPENSES	Dépenses réalisées	16 090,00 €	21 347,17 €	37 437,17 €	
	Restes à réaliser	- €	- €	- €	
Différences entre les titres et les m		Solde des réalisations	- 448,00 €	846,78 €	1 294,78 €
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés	- 2 918,02 €	3 316,48 €	6 234,50 €
Solde ou résultat de clôture		Excédent/déficit	- 3 366,02 €	4 163,26 €	7 529,28 €
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)	- €	- €	- €
<b>Résultat cumulé</b>		<b>Excédent / déficit</b>	<b>3 366,02 €</b>	<b>4 163,26 €</b>	<b>7 529,28 €</b>

Président de séance : Nicolas COMBY 2<sup>e</sup> adjoint

M. Le Maire sort de la salle pour le vote de ce C.F.U

Vote du compte financier unique par nature assainissement : Vote à l'unanimité

Vote du compte financier unique principal par nature : Vote à l'unanimité

#### **4. – D. P. U. sur maison et parcelle n° AB219**

Vente de la maison appartenant à M. Boivin parcelle AB219

Vote : 1 abstention (Frédéric BOIVIN)

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de renoncer au droit de préemption.

#### **5. – Aménagements paysagers de la cour de la mairie**

Une demande de subvention a été faite auprès de la Région pour l'aménagement de la cour de la mairie. Ce projet pourrait être mené à partir de 2024, ou plus. Afin de représenter le projet, une rencontre avec une architecte paysagère a eu lieu. Elle propose un devis comprenant : une visite de site, un plan, un modèle 3D, une palette de végétal et de matériaux, une disposition générale, une réunion avec les élus pour un montant de 1 860€ TTC. Ce projet pourrait être présenté d'abord aux élus puis aux habitants afin de les associer. - Vote à l'unanimité

#### **6. – Questions diverses**

Prochain Rendez-vous :

- 8 mai : dans la cour de la mairie si le temps le permet à 11h
- Desserte forestière : date à prévoir pour une visite
- Communication : les informations de la commune pour les habitants : une newsletter sera faite, et un envoi papier uniquement aux personnes listées.

**Prochain Conseil : mardi 06 juin à 20 hrs**

- **La séance est levée à 22h50**